

Les dossiers de candidature pour les formations CQP - Titre CAIC – BAC PRO PCEPC et Technicien de Traitement des Eaux sont à retirer à notre Structure :

CFA INTERFORA IFAIP - 6 rue Jean Macé – 69190 SAINT FONTS

Ou sur le site Internet www.interfora.fr

Ou directement en ligne en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.interfora-ifaip.fr/inscriptions-apprentissage-interfora-ifaip/>

ETUDE DU DOSSIER

Après étude de votre dossier et si votre dossier est retenu, nous vous inviterons dans un premier temps à participer à un entretien de motivation.

ENTRETIEN

Cet entretien permettra d'évaluer votre comportement social et professionnel (Présentation de Soi - Motivation - Fiabilité- Capacité à Communiquer). La présentation du projet professionnel clair et défini est déterminante.

A l'issue de l'entretien, 2 possibilités :

1. **L'avis est défavorable** : on présume que votre projet n'est pas abouti et nous ne donnons pas suite.
2. **L'avis est favorable** : vous serez convoqué à une session de tests à une autre date ; différents tests psychotechniques vous seront proposés (test d'orientation, test de personnalité, test de raisonnement logique, raisonnement mécanique et raisonnement numérique, test d'organisation, test de concentration, expression écrite)

RESULTATS et MISE EN RELATION

Nous vous communiquerons notre avis global sur votre candidature **par téléphone ou par mail sous huitaine**

Trois réponses possibles :

1. Votre projet professionnel est en parfaite adéquation avec les objectifs de notre formation, vous maîtrisez les prérequis et votre motivation pour cette formation en alternance est avérée : Vous êtes déclaré(e) **admissible** et nous nous engageons à vous présenter à au moins une entreprise.
2. Votre projet doit être affiné et/ou votre intérêt pour notre formation est à démontrer : Vous êtes déclaré(e) **admissible avec réserve (en liste d'attente) et nous vous invitons à rechercher vous-même votre entreprise.**
3. Au vu du dossier, des tests et de l'entretien, votre candidature n'est **pas retenue.**

RAPPEL

- l'entreprise choisit ses alternants en fonction de ses propres critères de recrutement et c'est elle seule qui signe avec vous le contrat d'alternance
- vous ne pourrez faire partie de nos effectifs et suivre cette formation, qu'une fois votre contrat d'alternance signé.

CONTACT : Muriel BONNAIGUE AYAD

Chargée de Recrutement Alternance

e-mail : muriel.bonnaigue@interfora.fr

Tél : 04.72.89.06.18

Processus de Recrutement

